



Communiqué de presse - Conseil provincial du 21 décembre 2022

BUDGET 2022 VOTÉ : LA PROVINCE ACCOMPAGNERA SON PERSONNEL DANS UNE PROFONDE MUTATION

C'est un budget 2022 affichant un léger boni de 10 657 € après prélèvement que le Conseil provincial a approuvé ce 21 décembre. La majorité PS-MR a voté pour, le CDH s'est abstenu, Ecolo et le PTB ont voté contre.

Le maintien de l'équilibre budgétaire était loin d'être garanti il y a quelques semaines encore, tant la charge du financement des zones de secours imposée aux Provinces est lourde. Pour le Hainaut, ce sont 39.7 millions qui seront consacrés à ce volet en 2022. De quoi faire de la Province le principal contributeur financier à la sécurité civile.

Pour parvenir à dégager ces marges, la Province a dû chercher des recettes nouvelles, réduire ses dépenses de plus de 13 millions, diminuer ses subsides aux associations de plus de 18%, supprimer certaines activités et renforcer encore son moratoire sur le remplacement du personnel. Des mesures difficiles, qui impacteront le citoyen et les communes mais qui se sont avérées indispensables pour sauvegarder l'emploi.

« Ce budget est sans conteste le plus difficile qu'il ne nous ait jamais été donné de boucler, a commenté, le Président du Collège provincial, Serge Hustache. Les objectifs qui nous sont assignés sont financièrement ahurissants. Aucune des mesures que nous avons prises ne l'a été de bon cœur...personne n'a démerité...et nous aurions largement préféré faire l'économie d'un moratoire sur l'emploi ».

Obtenu sans hausse de la fiscalité ni recours aux réserves, l'équilibre budgétaire de la Province reste fragile. Quand on sait que les dépenses de personnel pèsent plus de 300 millions sur un total de 447 millions, on comprend que la capacité à maintenir le cap du non-renouvellement du personnel sera déterminante.

Si la note de politique générale, également votée en séance, comprend des projets ambitieux notamment pour booster l'enseignement numérique, lutter contre les inondations et veiller au bien-être des bénéficiaires des structures sociales, elle accorde aussi une importance considérable à la réaffectation des agents concernés par des suppressions d'activités. Le plan d'embauche de la Province de Hainaut prévoit une baisse progressive de 10% du volume de l'emploi mais au-delà des chiffres, il y a la manière : accompagnement vers des réorientations professionnelles, formations pour ouvrir d'autres perspectives, mutualisation des tâches. Le chantier est considérable et fait la fierté d'une Institution à visage humain : il marquera l'année 2022.

Les chefs de groupe s'expriment

Fait inédit, à l'exception du PTB, tous les partis politiques ont participé durant plusieurs semaines à une task force pour entendre l'administration et proposer des mesures d'économies au Collège provincial. 80% des propositions avancées ont été retenues et certaines figurent déjà dans le projet de budget 2022.

Pour Ecolo toutefois, les provinces ne connaîtraient pas les affres du financement des zones de secours si le fédéral assumait ses responsabilités. Philippe Lesne a dit ses craintes de voir le budget 2022 fragilisé par des recettes surestimées ou incertaines. Le groupe a également marqué son opposition sur la politique de subsidiarité provinciale.

Alors que le PTB s'est également opposé au budget 2022, le CDH a préféré s'abstenir. « *Juridiquement, rien n'obligeait à mettre en œuvre le financement des zones de secours* », a fait remarquer David Lavaux, chef de groupe CDH. Pour lui, si la balise du respect de l'emploi a été respectée, une autre doit l'être : celle de l'impact qu'auront les mesures d'économies sur le citoyen. Le CDH s'est dit solidaire avec la majorité pour continuer le travail de mutation de l'Institution qu'il veut qualifier de Service public provincial.

Pour la majorité, les chefs de groupe PS et MR ont salué les efforts du Collège provincial et de l'administration pour présenter un budget en équilibre, intégrant les enjeux financiers des zones de secours. Mais, pour eux, il est essentiel que la Province, désormais première contributrice, soit représentée dans les conseils de zones. « *Il est normal que la Province participe au contrôle de structures qu'elle finance* », a insisté Dorothée De Rodder pour le PS. D'autant, comme a prévenu Valéry Gosselain (MR), que les budgets de ces zones connaissent une croissance phénoménale, croissance qui sera préjudiciable aux communes elles-mêmes.

Tous les partis s'accordant sur l'importance du maintien de l'emploi, place maintenant à la mise en œuvre des mesures d'économies. « *L'expertise du personnel provincial, largement soulignée durant cette crise sanitaire, permettra de réinventer la Province de manière collective* », a estimé Dorothée De Rodder.

Pour clôturer 2021... 2,5 millions pour les pompiers
En marge du vote du budget 2022, le Conseil provincial a approuvé le paiement de 2,5 millions en faveur des 3 zones de secours hainuyères. Cette contribution supplémentaire pour 2021 permet d'atteindre 30% de la part communale. Ce nouvel engagement n'est pas anecdotique : 734.646,05 € pour la Zone de secours Hainaut Ouest – Centre, 1.238.201,34 € pour la Zone de secours Hainaut-Est et 456.471,30 € en faveur de la zone de secours de Wallonie Picarde. Un fameux bol d'air pour les villes et communes !